



## République Française

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

LE 22 JUIN 2021

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, dûment convoqué le mercredi 16 juin 2021, s'est réuni au gymnase des Ebeaux - 130, avenue des Ebeaux - 74350 CRUSEILLES, sous la présidence de Mme Sylvie MERMILLOD, 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente

**Etaient présents ou représentés :**

***Commune d'Allonzier la Caille***

M. Jean-Pierre CAUQUOZ, Mme Claire MEGARD, Mme Catherine SGRAZZUTTI, Mme Cécilia HORCKMANS

***Commune d'Andilly***

M. Vincent HUMBERT

***Commune de Cercier***

M. Patrice PRIMAULT

***Commune de Copponex***

M. Julian MARTINEZ, Mme Geneviève NIER

***Commune de Cernex***

M. Vincent TISSOT, Mme Virginie JACOTTET *procuration*

***Commune de Cruseilles***

Mme Sylvie MERMILLOD, M. Cédric DECHOSAL, Mme Valérie PERAY *procuration*, M. Claude ANTONIELLO, Mme Sonia EICHLER, Mme Chrystel BUFFARD, M. Jérôme JONFAL, M. Jean PALLUD, M. Daniel BOUCHET

***Commune de Cuvat***

Mme Julie MONTCOUQUIOL, M. Philippe CLERJON

***Commune du Sappey***

M. Pierre GAL

***Commune de Menthonnex en Bornes***

M. Guy DEMOLIS, Mme Nathalie HENRY

***Commune de Saint-Blaise***

Mme Christine MEGEVAND

***Commune de Villy le Bouveret***

M. Jean-Marie TERRASSON (suppléant)

***Commune de Villy le Pelloux***

Mme Charlotte BOETTNER

**Quorum** : nombre total de délégués en exercice 28 ; présents ou représentés : 27 Absents : 1

**Secrétaire de séance** : M. Jérôme JONFAL

**Date d'affichage** : 07 JUL. 2021

**OBJET** : APPROBATION DES COMPTES DE GESTION

## APPROBATION DES COMPTES DE GESTION

L'instruction comptable M14 prévoit que préalablement à l'adoption du compte administratif, l'organe délibérant de la collectivité approuve le compte de gestion présenté par le Trésorier, permettant ainsi de constater la stricte concordance des deux comptabilités.

Le compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes selon une présentation analogue à celle du compte administratif. Il comporte :

- Une balance générale de tous les comptes (comptes budgétaires et comptes de tiers notamment, correspondant aux créanciers et débiteurs de la collectivité).
- Le bilan comptable de la collectivité, qui décrit de façon synthétique l'actif et le passif de la collectivité ou de l'établissement local.

Le trésorier principal de Saint-Julien-en-Genevois a transmis le compte de gestion 2020 des 5 budgets de la CCPC.

### Analyse :

L'ordonnateur s'est assuré que le trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, ainsi que celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans les écritures.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées sur le budget 2020,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Considérant les résultats du compte de gestion faisant apparaître pour l'exercice budgétaire 2020 (avec reprise des résultats de l'exercice 2019, mais sans prise en compte des restes à réaliser) :

### Pour le budget principal :

- |                                    |   |                |
|------------------------------------|---|----------------|
| - Un excédent de fonctionnement de | : | 2 276 315,59 € |
| - Un excédent d'investissement de  | : | 1 161 537,83 € |

### Pour le budget assainissement :

- |                                    |   |                |
|------------------------------------|---|----------------|
| - Un excédent de fonctionnement de | : | 1 217 814,79 € |
| - Un déficit d'investissement de   | : | - 496 284,06 € |

### Pour le budget eau :

- |                                    |   |                |
|------------------------------------|---|----------------|
| - Un excédent de fonctionnement de | : | 1 452 165,89 € |
| - Un excédent d'investissement de  | : | 854 768,73 €   |

Envoyé en préfecture le 06/07/2021

Reçu en préfecture le 06/07/2021

Affiché le 07 JUIL. 2021

ID : 074-247400112-20210622-D\_2021\_60-DE

2021-60 FINANCES/ APPROBATION DES COMPTES DE GESTION

Pour le budget ZA Voisins :

- Un excédent de fonctionnement de	:	0,09 €
- Un déficit d'investissement de	:	- 45 445,12 €

Pour le budget Usses et Bornes :

- Un excédent de fonctionnement de	:	119 514,99 €
- Un excédent d'investissement de	:	1 806,56 €

**Le Conseil Communautaire  
de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles  
entendu l'exposé de la 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- ➔ **CONSTATE** la conformité des écritures du compte administratif de l'exercice 2020 et du compte de gestion tenu par Monsieur le Trésorier pour le budget général, le budget assainissement, le budget eau, budget Usses et Bornes et le budget de la zone des Voisins
- ➔ **APPROUVE** le compte de gestion du budget dressé pour l'exercice 2020 (budget général, budget assainissement, budget eau, budget de la zone des Voisins, budget Usses et Bornes)

Acte certifié exécutoire le :  
1<sup>ère</sup> vice-présidente  
Sylvie MERMILLOD

